

VILLAB'ÉCHO

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VILLABÉ



Classes transplantées :
un atout pédagogique

14



Budget primitif responsable

6 > 7



Travaux d'aménagement

10 > 11



Les vacances
au Service Jeunesse

22 > 23



L'actualité de votre ville sur Facebook
MAIRIE DE VILLABÉ

VILLAB'ÉCHO N°12 • AVRIL 2017
+ d'infos sur www.villabe.fr





Estelle PELLETIER
Sur Villabé depuis 10 ans,
votre professionnelle de l'immobilier

06 22 92 06 57

Mail : e.pelletier@cif-immo.com



**COMPTOIR
 IMMOBILIER**
 de France
 de France
 IMMOBILIER

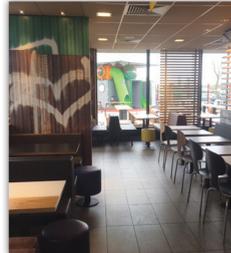
Création: CIF-IMMO

ACHAT · VENTE
ESTIMATION GRATUITE

www.estelle.pelletier.cif-immo.com



2 restaurants à votre service



McDonald's Villabé Zone C^{ale}
 Ouvert 7j/7 de 9h à minuit

McDonald's Aire de Villabé
 Ouvert 7j/7 de 8h à minuit

Création: CIF-IMMO



Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière



55€

et contre-visite OFFERTE



Offre valable
 uniquement dans votre centre
 AUTOVISION de Villabé,
 sur présentation de ce coupon

Votre contrôle technique à Villabé



AUTOVISION
 CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Création: CIF-IMMO

www.autovision-villabe.fr

Vous pouvez également prendre RDV au 01 60 86 54 76
 28, Av. des courtes épluches - 91100 Villabé face à Carrefour & Lidl



Karl DIRAT
Maire de Villabé

*Vice-président de la Communauté
d'Agglomération Grand Paris Sud
Seine Essonne Sénart*

Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

Budget 2017, notre engagement se poursuit en faveur du développement de Villabé !

Je suis très heureux de ces trois années en tant que Maire de notre commune !

Comment ne pas être fier de pouvoir dresser un bilan de mi-mandat aussi positif.

Nous venons de voter pour la troisième année consécutive la **non-augmentation de nos impôts** afin de soutenir le pouvoir d'achat des villabéens.

Nos engagements de campagne de 2014 ne sont pas que de vaines promesses puisqu'elles continueront jusqu'en 2020. Notre commune est bien gérée grâce aux élus de la majorité qui m'entourent et au personnel communal qui travaille dans l'ombre et que je souhaite ici mettre dans la lumière.

Nous poursuivrons nos investissements sans emprunter grâce aux recherches de subventions et à des travaux de rénovation adaptés à notre budget. Ils seront en particulier consacrés à la mise en accessibilité de nos bâtiments communaux. J'ai aussi choisi de maintenir nos efforts constants pour améliorer les services proposés à la population.

Nous avons même réussi à élaborer un budget 2017 basé sur une baisse

des coûts de fonctionnement à caractère général et de personnel, **c'est une vraie performance et cela mérite d'être souligné !**

Villabé reste un territoire solidaire et citoyen, les actions du CCAS se poursuivront en continuant à mettre tous ses moyens pour répondre aux attentes des personnes en difficultés sociales.

S'agissant des constructions de logements, **je le répète**, la densification est une obligation légale instaurée par le gouvernement actuel à grand renfort de pénalités de carence très coûteuses pour notre commune. Nous verserons d'ici 2020 plus de 700 000 € !

Non, Villabé n'est pas à vendre ! Mais certains villabéens propriétaires ont été contraints de céder leurs terrains constructibles afin de ne pas subir les augmentations de taxe foncière.

Une fois les terrains vendus, mon rôle est d'adapter les programmes de logement confiés à des bailleurs sociaux et non à des promoteurs immobiliers, afin de préserver au mieux notre commune.

S'agissant de la circulation, nous allons d'ores et déjà solliciter une étude globale afin de mettre en place des solutions adaptées à l'évolution de la population.

Je terminerai cet éditorial en soulignant l'avancée mémorable quant à la préservation du cirque naturel de l'Essonne car **pour la première fois** toutes les parties concernées se sont réunies au conseil départemental sous l'égide de mon amie **Brigitte VERMILLET** (vice-présidente en charge du développement durable) pour adopter des mesures financières indispensables au commencement des travaux de préservation (en l'occurrence, 4 millions d'euros).

Enfin, **le 16 mai 2017** dès 19h30, à l'Espace culturel La Villa, je vous invite à participer à notre réunion publique de bilan de mi-mandat.

Venez nombreux !

En attendant, vous pourrez parcourir ce magazine qui traduit la grande vitalité de notre commune et les nombreuses initiatives locales.

Bonne lecture !

Karl DIRAT
Villabé, le 28 avril 2017

VILLABÉ

VillabÉcho N°12

ÉDITO & SOMMAIRE

VIVRE	Pages 4 et 5 • 12 à 14 • 24 et 25	Pages 17 à 20	DÉCOUVRIR
GÉRER	Pages 6 à 9	Pages 21 à 23 • 28	SE DIVERTIR
TRAVAUX	Pages 10 et 11	Pages 26 et 27	LE SAVIEZ-VOUS ?
AGIR	Pages 15 et 16	Pages 28 et 29	POLITIQUE

Retour en images

Janvier 2017



Piccoli Sentimenti, le 6 janvier



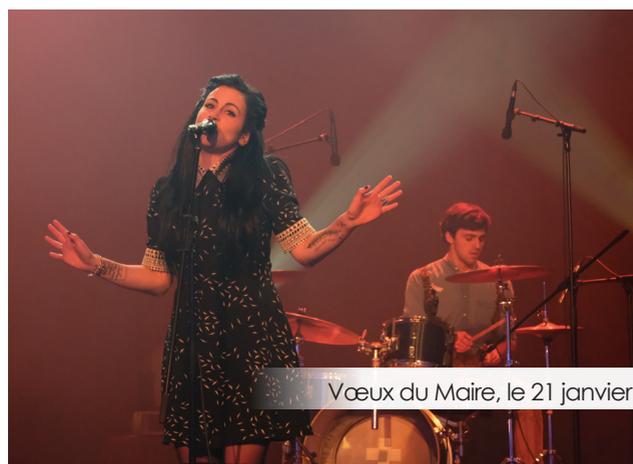
Vœux du Maire, le 21 janvier



Vœux du Maire, le 21 janvier



Vœux du Maire, le 21 janvier



Vœux du Maire, le 21 janvier

Février 2017



Réunion publique : Travaux avenue du 8 mai 1945, le 20 février



Atelier du PRIF, le 23 février



Atelier du PRIF, le 23 février

Mars 2017



Signature convention FC Juvisy, le 9 mars



Réunion publique : île de Moulin Galant, le 13 mars



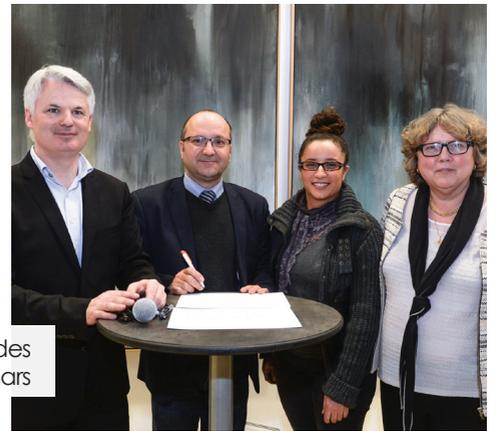
Cérémonie commémorative du 19 mars 1962



Réunion de quartier, le 26 mars



Signature de la charte européenne de l'égalité des Femmes et des Hommes dans la vie locale, le 9 mars



Soirée Années 80, samedi 11 mars





Un budget primitif responsable et au service des Villabéens

Le travail remarquable de nos services municipaux a, encore une fois, permis d'atteindre les objectifs ambitieux fixés par les élus. Certes, le contexte reste difficile avec la baisse continue des aides de l'État (une perte de plus d'un million d'euros depuis 2009) et des amendes annuelles pour carence en logements sociaux (plus de 700 000 € d'ici à 2020).

Ce budget d'un peu plus de **16,3 millions d'euros** se situe malgré tout dans la droite ligne des orientations budgétaires fixées depuis le début du mandat et reste placé sous les auspices :

- **du pragmatisme** avec la maîtrise des dépenses. On peut ainsi constater la poursuite de la réduction des charges à caractère général de nos services [- 3,13 %] et pour la première fois depuis bien longtemps, une baisse des dépenses de personnel [- 0,83 %].

-3,13 % de charges générales
-0,83 % de dépenses de personnel



- **de la prudence** avec le désendettement continu de la commune et la renégociation des emprunts [gain d'un peu plus de 100 000 €].

+ de 100 000 € de gains

- **de la solidarité** grâce aux actions quotidiennes du Centre Communal d'Action Sociale.

Budget de 390 190 €

- **du bien vivre ensemble** via notre appui au tissu associatif, tant matériel que financier. Le renouvellement des budgets pour la culture, les festivités et les commémorations contribuent quant à lui au rayonnement de notre commune.

- **du volontarisme** avec maintien d'un niveau d'investissement de près de 3 000 000 € sans recours à de nouveaux emprunts afin d'améliorer notre cadre de vie (rénovation de nos rues et de nos quartiers, mise en accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite, création de terrains de tennis couverts).

3 000 000 € d'investissement
sans nouveaux emprunts



• du soutien répété au pouvoir d'achat des villabéens

en votant pour la 3^{ème} année consécutive une stabilisation des taux d'imposition communaux et des tarifs des services municipaux toujours attractifs.

Pas d'augmentation de nos impôts Stabilisation des taux d'imposition et des tarifs des services municipaux

Fiscalité	Taux communaux 2016	Taux communaux 2017	Moyenne départementale
Taxe d'Habitation	12,31 %	12,31 %	20,59 %
Taxe Foncier Bâti	17,47 %	17,47 %	17,47 %
Taxe Foncier Non Bâti	55,90 %	55,90 %	61,47 %

La répartition des **dépenses d'investissements** et des **charges de fonctionnement** démontre une nouvelle fois que la priorité est donnée aux villabéens et ce, à toutes les étapes de l'existence, afin que chacun s'épanouisse dans une ville où il fait bon vivre grâce à des services de proximité qui s'adaptent sans cesse et des équipements de qualité.

Villabé, un développement durable au service des villabéens !

Les dépenses imprévues, reports et résultat: 45,73 %

Le scolaire et périscolaire: 9,07 %

Les bâtiments et matériels sportifs: 13,19 %

Investissements

Le remboursement des emprunts: 4,92 %

L'urbanisme et le patrimoine: 4,98 %

Les bâtiments culturels: 1,41 %

Les services administratifs, à la population et techniques: 8,57 %

La voirie, espaces verts et éclairage: 12,13 %

L'enseignement et la formation: 15,1 %

La culture, le sport et la jeunesse: 19,1 %

Les interventions médico-sociales et la famille: 18,2 %

Charges de fonctionnement

L'aménagement urbain et le cadre de vie: 12,7 %

L'administration des services: 34,9 %



Budget CCAS 2017



Le Centre Communal d'Action Sociale de Villabé poursuit en 2017 une politique de solidarité envers les plus démunis : Familles monoparentales, personnes âgées aux petites retraites, allocataires de minima sociaux, travailleurs pauvres, chômeurs, familles nombreuses, personnes souffrant de handicap, séniors isolés.

Les difficultés quotidiennes rencontrées par les ménages restent le premier motif des demandes d'aides financières adressées au CCAS en tête desquelles figurent les difficultés à payer les factures d'énergie et les loyers.

Ces problématiques témoignent de l'impact très concret de la dégradation du contexte socio-économique actuel sur les conditions de vie des ménages et les obstacles croissants que ces derniers rencontrent dans l'accès aux biens et

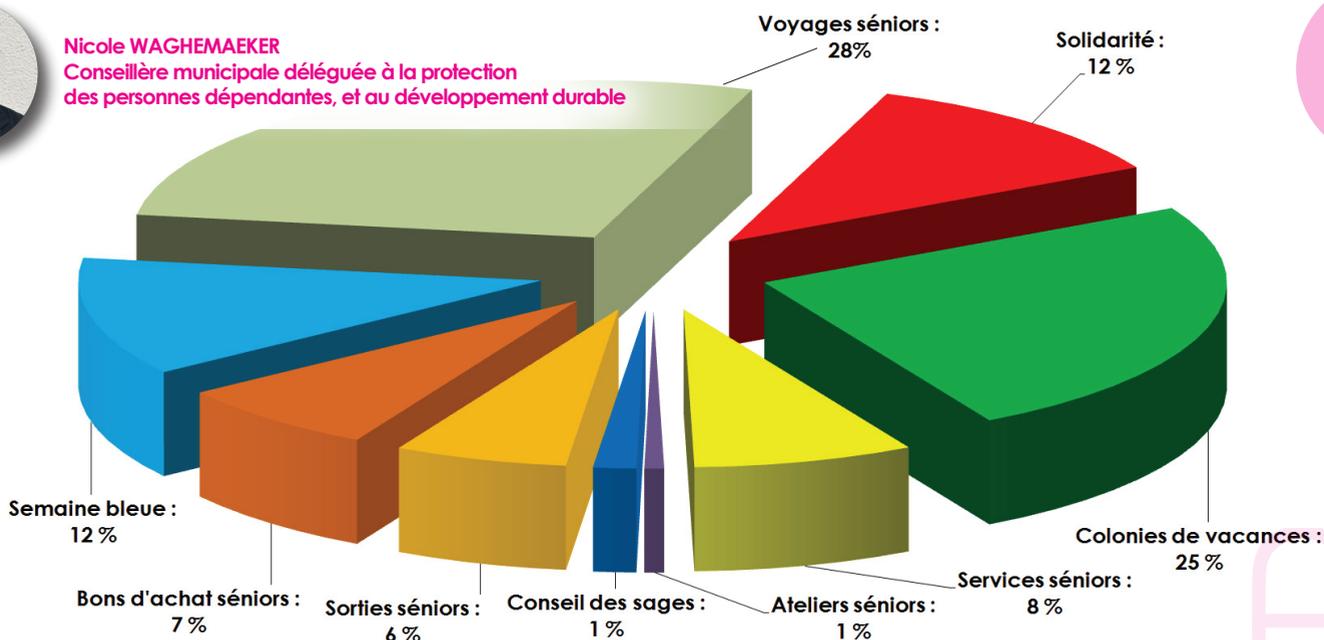
services élémentaires, comme les soins, l'alimentation, le paiement des factures ou les activités des plus jeunes.

Le budget 2017 du CCAS de 390 190 € est stable, avec une augmentation de la dotation communale d'un montant de 200 000 €.

Service	Montant (€)	Notes
Dépenses du personnel	122 165 €	Les dépenses par secteurs : <ul style="list-style-type: none"> • Personnel : 2 agents à temps plein et un apprenti jusqu'en septembre puis à temps plein. • Colonies / cartes de transport : participation aux frais des séjours colonies et des cartes de transport scolaire selon le quotient du foyer. • Solidarité & aides sociales : aide financière pour les foyers Villabéens en difficulté. • Service à la personne : participation aux frais d'aides ménagères de l'Association santé à domicile, le portage de repas à domicile et la téléassistance pour les séniors. • Semaine Bleue : semaine nationale pour les séniors, des activités sont proposées aux séniors durant toute la semaine et se finalise par un repas le samedi. • Sorties, animations : durant toute l'année le CCAS propose des sorties (théâtre, bowling, ateliers divers, thé dansant ...) à nos aînés environ une fois par mois. • Voyages : Corse et ANCV, cette année, 2 voyages sont proposés aux séniors avec participation.
Voyages séniors	66 000 €	
Colonies de vacances	57 850 €	
Semaine Bleue	28 450 €	
Administration générale	20 434 €	
Aides sociales	19 950 €	
Bons d'achat séniors	17 000 €	
Portage des repas séniors	15 800 €	
Sorties séniors	14 141 €	
Solidarité	5 700 €	
Conseil des Sages	3 500 €	
Téléalarmes	2 200 €	
Ateliers séniors	1 600 €	
Bons alimentaires	1 500 €	



Nicole WAGHEMAEKER
Conseillère municipale déléguée à la protection
des personnes dépendantes, et au développement durable



En agissant au travers d'une politique d'aides financières à la fois réactive et structurée, **le Centre Communal d'Action Sociale lutte concrètement au quotidien contre l'exclusion, l'isolement et le repli sur soi, il maintient le lien social sur notre territoire**, en coordination avec ses partenaires, comme la Maison des Solidarités d'Evry, le centre local d'information et de coordination gérontologique de Courcouronnes.

Il continue à garantir un égal accès aux différents services publics, aux aides sociales, au secours alimentaire dans le cadre d'une nouvelle politique sociale innovante. En 2016, le CCAS s'est doté d'un règlement intérieur des aides sociales facultatives.

Ce règlement permet à la popula-

tion villabéenne d'identifier de manière lisible les aides qu'elle peut solliciter. Il apporte les informations sur les droits, les conditions d'éligibilité, les modalités de constitution d'une demande, la liste des pièces justificatives, la procédure de décision et les possibilités de recours.

Enfin, en 2017, le CCAS proposera des actions culturelles en direction des familles. Le CCAS travaille actuellement sur un nouveau partenariat avec le restaurant Flunch afin de proposer des repas solidaires et d'offrir à moindre coût des moments de convivialité aux familles défavorisées.

Une convention avec l'Association Revivre a été signée pour commander des paniers frais à destination des familles en difficulté au prix de

6 € (un assortiment de fruits et légumes frais, une brique de lait et une conserve de poisson). Les familles peuvent commander un panier une fois par mois au CCAS.

Une convention a été signée avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances. Cette convention consiste à favoriser l'accès aux vacances pour les séniors pour des séjours en France.

Séjours pour les séniors âgés de 60 ans et + et **non-imposables** :

8 jours / 7 nuits : 208 €
5 jours / 4 nuits : 178 €

Séjour en France pour les séniors âgés de 60 ans et + et **imposables** :
8 jours / 7 nuits : 393 €
5 jours / 4 nuits : 328 €

Réservations! les sorties du CCAS

• **Marche au domaine départemental de la Vallée-aux-Loups / Maison de Chateaubriand**, vendredi 12 mai 2017 (organisé par le CCAS avec La Longue Marche de Villabé) : gratuit

• **Dîner spectacle à l'Hippodrome de Vincennes**, mardi 6 juin 2017 / Départ 16h à l'Espace culturel La Villa retour vers minuit
T1 : 32,75 € - T2 : 42,58 € - T3 : 49,13 €
T4 : 52,40 € - T5 : 65,50 €

• **Séjour dans le Jura**, du 2 au 6 septembre 2017.
Le petit village des Moussières vous réserve le meilleur accueil au coeur du Parc Naturel Régional du Haut Jura.
5 jours / 4 nuits : 178 € / pers. pour les séniors retraités

âgés de 60 ans ou plus à la date du départ, (55 ans pour les personnes en situation de handicap) non-imposables.

5 jours / 4 nuits : 328 € / pers. pour les séniors imposables.

Une information vous sera adressée dans les prochains jours.

Nous vous proposons, comme les années précédentes, une journée à la mer destinée à tous les Villabéens.

Sortie solidaire à la mer à Etretat, mardi 11 juillet 2017
Inscription au CCAS :

- Justificatif de domicile
- Pièce d'identité
- Un chèque de 10 € de caution qui sera rendu le jour du départ
- 1 € / Villabéen ou 10 € / extérieur



Place du Pâtis

Travaux d'aménagement av. du 8 mai 1945 et de la Place du Pâtis

La Communauté d'agglomération Grand Paris Sud a engagé les travaux d'aménagement de la Place du Pâtis et de l'avenue du 8 mai 1945 depuis le 21 février 2017.

Cette requalification complète des espaces publics vise notamment à valoriser le centre-ville et à améliorer les accès aux nombreux services publics, en augmentant le nombre de places de stationnements.

Le chantier, qui doit durer 9 mois et s'achever en novembre 2017, comprend principalement les travaux suivants :

- L'enfouissement des réseaux aériens d'électricité, de télécommunication et d'éclairage public.
- La réfection complète de la chaussée, des trottoirs et du stationnement.
- La modernisation de l'éclairage public.
- La mise aux normes d'accessibilité des espaces publics (élargissement des trottoirs, passages piétons abaissés, pente en travers

règlementaires, etc.).

Actuellement, et jusqu'à fin avril, les travaux se concentrent sur la Place du Pâtis au droit de la Poste, ainsi que sur la portion de l'avenue du 8 mai 1945 comprise entre la Place

du Pâtis et l'avenue de la Vieille Côte.

La prochaine phase, qui commencera début mai, concernera la seconde partie de la Place du Pâtis, la rue des Prés sur la portion joux-



Av. du 8 mai 1945



Patrick LEROY
Conseiller municipal délégué à la circulation et au stationnement, à l'urbanisme réglementaire et à l'offre de santé



tant la Place, et toujours la même section de l'avenue du 8 mai 1945.

Pendant toute la durée du chantier, la circulation sur l'avenue du 8 mai 1945 se fera en **sens unique**, depuis l'avenue de la Vieille Côte

vers le centre-ville. Les services de police municipale et de gendarmerie ont déjà à plusieurs reprises arrêté et sanctionné les contrevenants pour le non-respect du panneau de sens interdit actif du lundi au dimanche, jours et nuits.

Rappel : le parking de l'espace culturel la Villa reste ouvert jour et nuit durant toute la durée des travaux.

Les entreprises qui interviennent sur le chantier sont :

Pour la voirie : SETP et CONSERTO
Pour l'éclairage et l'enfouissement des réseaux : EIFFAGE Énergies IDF
Pour les espaces verts : FRANCE ENVIRONNEMENT



FINANCEMENT DES TRAVAUX :

Grand Paris Sud : 535 000 €
Conseil Départemental : 500 000 €
Commune de Villabé : 90 000 €



Av. du 8 mai 1945



Le Cirque naturel de l'Essonne : Une convention-cadre de biodiversité urbaine pour une protection partagée du site

Au regard de l'intérêt commun de préserver et valoriser le cirque naturel de l'Essonne, **un partenariat entre les communes de Villabé, Lisses, Corbeil-Essonnes, la communauté d'agglomérations de Grand Paris Sud, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'environnement de l'Essonne (CAUE), le Syndicat d'Aménagement de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE) et le Conseil Départemental de l'Essonne sera signé dès cet automne.**

Le Conseil Départemental de l'Essonne va ainsi intégrer la zone cœur du cirque au périmètre des Espaces Naturels Sensibles courant mai 2017 (160 ha sur Villabé) et classer ses chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (15 kms sur notre commune).

La Communauté d'Agglomération GPS mène d'ores et déjà une politique active d'acquisition foncière en partenariat avec les communes.

Le SIARCE devrait participer aux travaux d'aménagement ou d'entretien des zones humides et

tout particulièrement à la conception d'un bassin de rétention des eaux de pluies sur la commune de Villabé.

Les communes et le département ont pris des initiatives afin de reconquérir les cheminements et relier plus aisément les différents sites du cirque naturel. Les prochains travaux devraient intervenir cet hiver pour rouvrir d e

nombreux sentiers, des cônes de vue, nettoyer des accotements, sécuriser par l'élagage, installer de nouvelles chicanes au niveau des entrées et résorber la publicité sauvage.

D'autres opérations de nettoyage, de restauration du réseau hydro-





Nicole WAGHEMAEKER
Conseillère municipale déléguée à la protection
des personnes dépendantes, et au développement durable



graphique et des milieux humides ou d'équipements de cheminement et de signalisation suivront à partir 2018.

Le cirque naturel de l'Essonne va enfin faire l'objet d'un projet partagé entre la préservation de la biodiversité, l'accueil du public, les activités de loisirs, l'agriculture et des jardins familiaux.

Les partenaires se sont également engagé à informer régulièrement la population locale sur l'avancement du projet. Les associations du collectif « Le cirque de l'Essonne à cœur » participeront quant à elles au comité technique chargé du suivi courant des réalisations prévues par cette convention.

Contribuons ensemble à protéger le cirque naturel de l'Essonne pour mieux le partager !

Fête annuelle du Cirque naturel de l'Essonne se déroulera le 20 mai 2017 organisée par le collectif Le Cirque de l'Essonne à Cœur.

Venez nombreux !

Un projet ambitieux et développement durable !

Grand Paris Sud et le SIREDOM ont installé 6 plateformes de récupération du verre. Une plateforme de tri des déchets en apport volontaire a déjà été installée en 2016 à proximité de notre gare. Ce dispositif fait partie d'un projet ambitieux de développement de l'apport volontaire dont l'objectif est multiple :

- améliorer la qualité de service aux usagers,
- augmenter les taux de recyclage,
- alléger le système de collecte en porte à porte,

L'apport volontaire incite et encourage l'usager à réaliser un geste écologique et économique.

En effet, reconnu plus performant, le tri en apport volontaire limite également les tournées de collecte en porte en porte. Plus coûteuse, celles-ci génèrent également plus de nuisances.

En déposant nos déchets dans les bornes des plateformes, nous devenons non seulement acteur du développement durable.

Pour tout savoir sur ces plateformes : <http://www.siredom.com/sites/default/files/Plate-forme%20Ecologique%20SIREDOM.pdf>





Classes transplantées : un atout dans le domaine pédagogique

Une classe découverte dite « transplantée » a pour but de contribuer au développement et à l'apprentissage de l'autonomie chez les enfants. Elle a un fort intérêt pédagogique car elle est bien entendue organisée dans le cadre d'un projet de classe qui doit lui-même être en cohérence avec le projet d'école et validée par la suite par l'inspection académique. C'est donc le fruit d'une réflexion collective de l'équipe pédagogique.

Découvrir et partager

Dans le milieu scolaire, la découverte d'autres activités et lieux que l'école contribue à enrichir les apprentissages et apporte une stimulation qui favorise l'acquisition de connaissances et de compétences. Cette expérience « hors les murs » permet aussi aux enfants de découvrir une nouvelle façon de vivre, de nouveaux lieux, et d'entamer des relations nouvelles avec les copains de classe mais aussi avec l'enseignant. Souvent elle donne l'occasion à certains élèves de sortir de leur environnement habituel, d'expérimenter de nouvelles choses, et parfois de faire des tâches auxquelles les enfants ne participent pas forcément chez eux, notamment, débarrasser la table, ranger seul leurs affaires...

Au cours de ce type de séjour, les élèves alternent entre les cours traditionnels et certaines acti-

tivités pédagogiques sportives ou de découverte. Il s'agit souvent d'apprendre aux élèves à vivre ensemble, à développer le sens des responsabilités, à acquérir une nouvelle méthodologie par l'utilisation de certaines nouvelles démarches et de nouveaux outils de travail.

Un budget bénéfique aux enfants

Chaque année, la commune de Villabé attribue aux deux groupes scolaires Ariane et Jean Jaurès un budget de fonctionnement. Pour l'année 2017, le budget voté le 30 mars dernier pour les 2 groupes scolaires est de 132 650 € dont 5 730 € pour les projets d'écoles et 29 000 € pour les classes transplantées. Chaque projet de classes découvertes doit être programmé et anticipé par les directeurs d'écoles dès la rentrée pour l'année suivante.

Pour chaque séjour proposé par les écoles, la commune prend en charge environ 50 % du coût global du séjour, le restant étant à la charge des familles en fonction de leur quotient familial. Le CCAS aide également les familles en difficulté afin qu'un maximum d'enfants puisse participer avec ses camarades en séjour.

Activités pédagogiques et nautiques à Port Bail

Cette année, 2 classes de l'école

élémentaire Ariane sont parties en classes transplantées à Port-bail (Normandie) du 20 au 24 mars 2017. 5 jours sur la notion du « vivre ensemble » : apprendre et grandir ensemble, éveiller la curiosité par la découverte d'un milieu différent, donner du sens aux apprentissages, tel était le thème choisi par l'équipe pédagogique, préparatrice de ce séjour.

Tout un programme pour les 52 élèves de CE2/CM1 qui ont pu découvrir les joies de char à voile, de la pêche à pieds et ont visité la ville de Cherbourg en bateau. Tous sont revenus à Villabé avec des souvenirs pleins la tête et espère pouvoir un jour revivre cette expérience.

En décembre 2017, 2 classes de l'école Jean Jaurès partiront en classe de neige.



Prospective scolaire

L'une des conséquences de l'application de la loi S.R.U (construction de logements sociaux) est que dans un futur proche nous verrons notre population augmenter. Le programme de construction à l'horizon 2020 d'environ 400 logements, va entraîner un accroissement des effectifs sur nos écoles.

Agrandir nos écoles ?

Actuellement nos groupes scolaires, Ariane et Jean Jaurès ne sont pas en sursur-effectif avec 700 enfants scolarisés.

Toutefois, nous devons nous projeter et préparer l'arrivée d'environ 165 nouveaux jeunes. La première hypothèse de travail fut d'envisager l'agrandissement de nos écoles (nouvelles classes, réaménagement des cantines, redimensionner les cours de récréation...).

La pré-étude qui présenta 6 scénarios mit en relief de nombreux et majeurs obstacles :

- celui du coût de réalisation identique à une construction neuve,
- celui de la surdensification dans et aux abords des établissements (circulation, sécurité).
- de l'impossibilité d'acquisition foncière autour d'écoles enserrées dans le tissu urbain.
- d'un chantier en milieu occupé.

Ainsi que la conséquence directement liée à ces augmentations d'effectif qui est celle de la circulation pédestre et de véhicules autour des établissements matin et soir.

Un nouveau groupe scolaire ?

La seconde hypothèse est de construire un 3^{ème} groupe scolaire. Le coût n'est pas plus élevé et il est mieux maîtrisable. Cette nouvelle construction permet de dessiner une carte scolaire de proximité. Moins de distance à parcourir et peut être plus de parents accompagnants piétons. Il peut être conçu en plusieurs tranches visant à bien se caler sur les évolutions postérieures à 2020.



Pour cela nous devons :

- Trouver la surface foncière constructible et accessible (Plusieurs secteurs sont à l'étude).
- Travailler son financement, qui figure dans notre programmation pluriannuelle d'investissements.

Ce travail de programmation et de définition sera conduit par un cabinet d'expert en bâtiment scolaire. Nous allons créer un groupe de travail pluridisciplinaire auquel participeront : élus, directeurs d'écoles, enseignants, personnels communaux, conseillers du conseil des sages, parents d'élèves.

Nous souhaitons que ce projet important puisse être élaboré dans la plus grande concertation.

Le travail de réflexion est déjà partagé avec toutes les sensibilités des élus du conseil municipal, de l'inspection académique, des enseignants. C'est un projet majeur pour une commune telle que la nôtre. C'est aussi l'avenir de nos enfants.

Nos écoles se remplissent... notre collège se vide !

Actuellement, les effectifs du collège sont de 640 élèves pour une capacité de 600. Il vient d'être dé-

cidé par le Conseil Départemental, de déssectoriser la commune du Coudray-Montceaux du collège Rosa PARKS.

Dès la rentrée de septembre 2017, les nouveaux entrants en 6^e originaire du Coudray-Montceaux ne rejoindront plus notre collège. A terme cela représente une perte d'effectif de 280 collégiens. L'inquiétude est donc grande au sein de la communauté éducative ainsi que pour les Villabéens. Il sera difficile de maintenir la diversité des parcours éducatifs proposés avec la perte brutale de près de la moitié des effectifs.

Monsieur Riffault, principal du collège, travaille en étroite relation avec l'Académie et le département (qui a en charge les collèges) afin de trouver des solutions. Le bon équilibre souhaité est de maintenir un effectif autour de 500 à 550 élèves.

Cela sera difficile car au 360 villabéens inscrits aux effectifs ne s'ajouteront que 90 nouveaux à l'horizon 2020. La piste travaillée est la sectorisation d'une autre commune sur Rosa Parks.

Découverte des jeux d'optique avec les NAP et Grand Paris Sud

Du 18 avril au 29 juin la médiathèque Alain Ramey accueillera des enfants inscrits aux NAP, les mardis et jeudis de 16h à 17h. Les enfants découvriront le film d'animation, et les jouets optiques (thaumatrope, zoetrope, flip book) n'auront plus de secrets pour eux ! Aussi, ils devront faire appel à leur imagination pour créer leurs propres jouets optiques.

Leurs travaux seront exposés lors de « Villabé en fête » aux heures d'ouverture de la médiathèque.



Carence de logements sociaux à Villabé et ses conséquences budgétaires

Un petit rappel historique : le 13 août 2014, alors que la nouvelle équipe municipale venait d'être désignée par les urnes, la Préfecture de l'Essonne a signifié à la commune de Villabé sa situation de carence en matière de logements sociaux avec un déficit constaté de 269 résidences !

Face à l'ampleur des amendes infligées, aux risques de préemptions de terrains par l'État pour réaliser des opérations immobilières sur les quelles la commune aurait perdu toute maîtrise, **Karl DIRAT et son équipe se sont engagés à atteindre le seuil légal de 25 % de logements.**

Les projets immobiliers actuellement envisagés sur notre commune, dont on doit effectivement considérer le **caractère d'intérêt général** en raison des besoins évidents en logements sur notre territoire, tant pour les jeunes actifs que pour les familles villabéennes ou nos seniors, contribuent désormais à la diminution de la carence et à atteindre l'objectif de 485 logements imposé par la **loi relative à la Solidarité et au Renouveau Urbain** à l'horizon 2025.

- Le projet 13F des Coudras, 100 logements (86 collectifs et 16 pavillonnaires).

- Le projet ERILIA de Moulin Galant, 156 logements (90 collectifs et 66 logements intergénérationnels).

- Le programme ERILIA de la rue du chemin vert, 135 logements auquel est adossé le projet de maison pluridisciplinaire de santé.

- Le projet de la rue du Piccolo comportera 45 appartements dont 13 logements sociaux.

Soulignons que les projets de constructions précités sont des programmes réalisés essentiellement par des bailleurs sociaux à la suite de ventes de terrains de propriétaires privés **contraints de vendre en raison de l'explosion récente de la taxe foncière sur les surfaces à construire.**

Amende Villabé	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Montant	97 826 €	0 €	166 421 €	117 118 €	117 118 €	117 18 €	60 000 €	675 721 €

Une exonération exceptionnelle de 167 946 € pour l'année 2015 avait été accordée par la Préfecture de l'Essonne dans la mesure où Karl DIRAT, maire de Villabé avait signé un contrat de mixité sociale.

Le versement des pénalités a cependant repris en 2016, conformément au rythme imprimé par le tableau ci-dessus car contrairement à ce que l'on pourrait entendre, Villabé reste en situation de carence !

Si l'inquiétude des associations de protection de l'environnement et tout particulièrement du cirque naturel de l'Essonne peut paraître légitime, nous ne pouvons que rappeler que tous ces projets immobiliers et permis de construire sont conformes à la législation et aux codes de l'urbanisme ou de l'environnement, cela vient d'être confirmé par courrier de Madame La Préfète. Ils respectent

d'autre part les conditions en matière d'intégration paysagère ou architecturale exigées par la commune.

Le programme des « Coudras », quant à lui, sera bien réalisé en dehors de la zone naturelle sensible validée par le Conseil Départemental de l'Essonne qui sanctuarise le périmètre à valoriser. Soulignons aussi qu'en aval de la construction, un bassin de rétention des eaux pluviales sera construit sous l'égide du Syndicat d'Aménagement de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE) dans le cadre de la convention de biodiversité urbaine pour une protection partagée du site.

Un programme tel que celui de « Moulin Galant » contribue indéniablement à l'assainissement d'un secteur occupé en partie illégalement et insalubre.

La municipalité entend bien ainsi **répondre aux besoins des nombreux villabéens en attente de logements** tout en veillant à respecter le cadre de vie des riverains et la biodiversité de notre commune.

Gageons que les éventuels recours contre ces permis de construire ne retarderont pas la mise à disposition de logements aux familles en attente.

Nous souhaitons simplement que la commune sorte le plus rapidement possible de cette situation de carence car le total des amendes à verser va avoisiner les 700 000 € d'ici à 2020 alors même que le manque à gagner en matière de dotations de fonctionnement allouées par l'Etat à Villabé atteint désormais le million d'euros !



Delphine BONIFAS
Adjointe au maire chargée
de la Culture et du Jumelage



Retour en images sur La Gigantéa

Après onze séances de sensibilisation dans les écoles, trois représentations de La Gigantéa ont eu lieu, les 23 et 24 mars derniers. Revenons sur ce parcours !

« Halte-là, on ne passe pas ! »

Chacun des élèves a pu manipuler les marionnettes, qui prenaient vie lorsque les enfants leur prêtaient leurs jambes. Une petite scène jouée avec un camarade ou avec le metteur en scène, afin de sensibiliser les jeunes à la technique de manipulation, ainsi qu'au sujet du spectacle.

Des élèves ont choisi de revenir voir le spectacle lors de la séance tout public, le vendredi soir. Ils ont été sensibles à la mise en scène, aux lumières, au courage dont fait preuve le petit Makou, à la force de l'histoire. D'autres ont apprécié

et, en classe, des échanges ont eu lieu : « est-ce que c'était un rêve ? Est-ce que ça se passe vraiment ? » La richesse d'un spectacle conduit à en parler encore les jours qui suivent...

Certains spectateurs nous ont dit en sortant avoir été impressionnés par la thématique, la musique.

Nous tenions à préciser que l'unicité, surtout en matière d'Art, est une gageure impossible à remporter. Les sensibilités diverses font qu'un spectacle suscite autant d'émotions et de ressentis différents qu'il rassemble de spectateurs, chacun porteur de sa propre histoire, de sa propre perception. Par ailleurs, les actions de sensibilisation permettent de donner les clés de compréhension : la très grande majorité des enfants était préparée.

Ce sujet difficile y est traité sans détours mais avec poésie et grand

sens de l'évocation. Alors, en effet, on sort de ce spectacle bousculé et un peu plus concerné que la veille.

Garder à notre esprit d'adulte et rappeler à nos enfants choyés la chance inestimable qu'ils ont de grandir dans un pays où Liberté, Egalité et Fraternité sont normalité tout en développant leur sensibilité en leur donnant accès à l'expression artistique est l'une des missions que notre Politique Culturelle s'attache à mener.

Nous espérons que vous trouverez toujours, à l'avenir, plaisir à revenir découvrir d'autres spectacles proposés par notre Service Culturel, qui vous le savez, s'efforce d'aborder tant d'autres (et principalement) sujets plus joyeux et accessibles à tous, toujours servis par des artistes et des compagnies de qualité et de talent.



De la sensibilisation au spectacle



On n'a pas trop compris les passages avec les genres d'autruches !



L'apparition des fleurs était très belle !



Un œil sur Villabé : votre regard sur votre commune

La Mairie de Villabé, dans le cadre de Villabé en fête 2017, organise du 27 avril au 20 mai 2017, un concours vidéo dont la participation est gratuite et ouverte à tous les villabéens.

Un scénario, des acteurs, une réalisation

Ce concours intitulé « Un œil sur Villabé ! » vise à mettre en avant la commune de Villabé, à travers la réalisation de vidéos réalisées par ses habitants. Les vidéos, courts-métrages des participants au concours doivent avoir une durée minimale de 1 mn et ne pas excéder 6 mn. Elles peuvent être réalisées avec téléphone portable, appareil photo, tablette, caméra.

Les participants au concours seront répartis en 3 catégories :

- enfants de 7 à 12 ans
- adolescents de 13 à 17 ans
- adultes 17 ans et +

Les réalisations peuvent se faire individuellement ou par équipe (maximum de 3 personnes).

Villabé en avant

Ce concours a pour objectif de ré-



compenser les vidéos les plus créatives mettant en avant Villabé : ses animations, ses habitants, son environnement, ses infrastructures...

En fonction du nombre de participants par catégorie au concours, une sélection de 3 vidéos par catégorie sera faite par le Jury (élus, membres d'associations) et soumises aux votes des Villabéens via le site internet www.villabe.fr.

**Les vidéos classées
en premières places
dans chaque catégorie
seront projetées lors de
L'APÉRITIF CITOYEN
le vendredi 2 juin 2017**

Comment participer ?

Pour participer à ce premier concours vidéo sur Villabé, rendez-vous en mairie au service Événements pour retirer un dossier de participation ou télécharger-le depuis le site internet www.villabe.fr. Votre dossier doit être ensuite retourner complet au service Événements avant le 20 mai 2017 inclus. Ce concours est exclusivement réservé aux villabéens.

Pour plus de renseignements contacter le service Événements au 01 69 11 24 72 ou par mail à fetes@mairie-villabe.fr.

Roulez Jeunesse !

CRITÉRIUM DU JEUNE CONDUCTEUR

Sensibiliser dès le plus jeune âge, les enfants à la sécurité routière tout en s'amusant tel est l'objectif de l'automobile club de l'Ouest qui revient à Villabé les 20 et 21 mai prochain pour le critérium du jeune conducteur.

Un peu de théorie avant la pratique

Comme pour le permis de conduire les enfants participent à une épreuve de théorie sur les panneaux du code de la route à l'aide de livres et après le visionnage de films, ils répondent à des questionnaires à choix multiples. Place ensuite la pratique en condition réelle de circulation au sein d'un espace sécurisé, ils s'essaient à la conduite de mini-quad ou de petites voitures électriques ou de deux roues en fonction de leur âge, sur un parcours ponctué d'intersections, de panneaux et de feux tricolores.

Tous les enfants de Villabé âgés de 6 à 14 ans sont invités à s'inscrire gratuitement en mairie ou par téléphone auprès du service Événements : 01 69 11 24 72 / fetes@mairie-villabe.fr

Mairie de VILLABÉ PRÉSENTE
Apprendre en s'amusant...
CRITÉRIUM DU JEUNE CONDUCTEUR
ACCÈS GRATUIT • DE 6 À 14 ANS
RESPONSABILISER - IMPLIQUER - ÉDUIQUER - SENSIBILISER - AMUSER
Mon Premier PERMIS DE CONDUIRE
Rassemblement VEHICULES ANCIENNES DE collection
LE 20 MAI 2017
INFOS ET INSCRIPTIONS AU 01 69 11 24 72
LES 20 ET 21 MAI 2017
Espace culturel la Villa
INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE JUSQU'AU 10 MAI 2017 INCLUS
+ D'INFOS SUR WWW.VILLABE.FR
MAIRIE DE VILLABÉ : 34 BIS AV. DU 8 MAI 1945 91100 VILLABÉ



Le Club d'Automne a fêté ses 10 ans !

Le 28 novembre 2016, le Club d'Automne a fêté avec beaucoup d'entrain ses dix ans.

Cette association a pour but de proposer aux retraités de tous âges des moments de détente et de convivialité, loin des préoccupations quotidiennes. Une association de seniors existait préalablement à Villabé mais de nouveaux statuts élaborés en 2006 ont permis d'assurer un nouveau départ et plus d'indépendance. Maintenir le lien social après la cessation d'activité professionnelle est une priorité pour bien vieillir.



Tous les villabéens retraités y sont les bienvenus et peuvent participer aux différentes activités qui sont proposées : sorties, voyages, repas,

marches, jeux, etc...

Certaines d'entre elles sont hebdomadaires : la belote (les lundis et mardis après-midi), le tarot (le jeudi après-midi) et ont la particularité d'être maintenues pendant la période estivale. D'autres sont organisées une semaine sur deux, telle la marche qui a lieu le vendredi matin.

Les jeux de société, le billard sont à la disposition des adhérents qui conviennent entre eux des moments de distraction. Lotos, tournois de belote, lectures sont régulièrement organisés.

Des repas à la maison Violette permettent aux membres du Club de se retrouver tantôt autour d'un repas bulgare, tantôt autour d'une marmite de la mer ou une autre fois d'une choucroute.

Les activités extérieures ne sont pas oubliées. A titre d'exemples, voici quelques unes des sorties récemment réalisées : une journée à Paris avec visites du Panthéon, de l'Opéra Garnier, du Musée des arts forains avec un intermède au Cercle national des Armées pour se restaurer, une escapade de deux

jours dans le Nord, la visite du musée de l'aéronautique et spatial Safran à Melun, la visite de l'éco-site à Vert-le-Grand, une journée de promenade à Thomey. Dans quelques jours, la visite du SIARCE est prévue et en mai nous nous envolerons pour une semaine à Barcelone et sa région.

Les attentes sont diverses, il y a plus de trente ans d'écart entre les membres les plus jeunes et les plus âgés.

Chacun doit pouvoir participer à des activités selon ses goûts, ses possibilités dans la bonne humeur.



N'hésitez pas à venir leur rendre une petite visite à la maison Violette (à côté de la poste) pour faire leur connaissance et peut-être plus !

Renseignements :
Présidente, Claude NÈGRE
claneg@club-internet.fr





La compagnie de Villabé participe à différents concours départementaux en individuel et par équipe.

Cette saison 9 archers (1 minime, 2 vétérans femme, 5 seniors homme et 1 super vétéran homme) ont participé à 11 concours avec 11 podiums individuels (2 places de 1^{er}, 2 places de second et 7 places de 3^{ème}) et 3 podiums par équipes (1 place de 1^{er} et 2 places de second). Au championnat départemental 3 archers ont passé le cap des qualifications avec 1 élimination en 1/16^{ème}, 1 élimination en 1/8^{ème} et 1 élimination en 1/4 de finale et par équipe élimination en 1/8^{ème} de finale.

Cette année nous fêtons notre 25^{ème} anniversaire par une grande soirée animée avec nos archers (anciens et nouveaux) en espérant longue vie à La Flèche étoilée et encore plus de créneaux afin d'accueillir encore plus d'adhérents. Car nous n'avons que 2 créneaux hebdomadaires pour nos entraînements le lundi et jeudi de 20h à 22h (avec cette saison une séance supplémentaire le mardi mais qui n'est que temporaire).

En 2016, la commune a renouvelé l'ensemble des cibles pour un budget total de 8 000 €.

LA FLÈCHE ÉTOILÉE

Président : CAILLERET Patrick
06 03 76 09 12
Trésorier : SANSON Philippe
Secrétaire : BOULY Jean-Marc

Site : www.fleche-etoilee.fr



Rencontre sportive avec La Flèche Étoilée

L'association a été créée en octobre 1991 par Philippe SANSON, mais les premiers entraînements commencèrent en 1993 après la reconstruction du gymnase avec une dizaine de licenciés. Depuis quelques années, la compagnie d'arc avoisine les 30 adhérents, nombre maximum que nous nous efforçons de ne pas dépasser afin de pouvoir offrir un temps d'entraînement correcte à nos licenciés par rapport à nos 2 séances hebdomadaires qui nous sont mises à disposition.

Cette année, nous avons été obligés de refuser une quinzaine de demandes de souscriptions, engouement dû à la bonne performance des archers français aux JO de Rio.

Adhérent depuis 1995, Je suis au bureau de l'association depuis 1997 dont président de 2001 à 2004 et de 2012 à ce jour.

Depuis quelques temps, nous nous efforçons de promouvoir notre sport en faveur des jeunes et notre travail se trouve récompenser par leur nombre croissant depuis 3 saisons (+ 50 %). Le fait qu'ils se trouvent dans une bonne ambiance et qu'ils se sentent bien encadrés les mobilisent.

Le tir à l'arc est un sport complet qui offre de nombreux bienfaits et atouts sur le corps comme sur le mental. Ce sport exige de la rigueur et implique une forte concentration mais surtout il contribue à améliorer la coordination des

mouvements et son équilibre. Chacun peut apprendre à mieux se maîtriser, mieux se connaître.

La pratique du tir à l'arc sollicite l'ensemble du corps. Le haut du corps notamment les épaules, le dos, les bras et la ceinture abdominale pour le maintien de l'arc et la traction de la corde, le bas du corps pour les appuis et la stabilité.

Coordonner son esprit avec son corps, être méthodique dans sa gestuelle, l'archer doit respecter chacune de ces étapes les unes après les autres jusqu'à ressentir une sensation de bien et laisser partir sa flèche. Toute la difficulté est dans la capacité de chacun à savoir reproduire ce rituel à chaque tir.

La saison sportive commence en septembre avec le tir en salle pour des distances de 10 m à 30 m, pour les passages de flèches (niveaux au tir à l'arc) et 18 m pour les compétitions puis dès les beaux jours, le tir en extérieur sur des distances de 30 m à 70 m (tir olympique) mais qui implique d'avoir un arc de forte puissance.





Franck PIED
Conseiller municipal délégué à l'organisation événementielle sportive, à la communication sportive autour de cet événement, des circulations douces et parcours de santé




Villab'Raid Aventure 1ère édition

Sur terre, à bord d'un canoë ou en équilibre sur un ski, les adeptes de défis sportifs vont être servis avec cette première édition du Villab'raid Aventure. **Accessible aux enfants de 11 à 17 ans accompagnés d'un adulte**, avec un tracé adapté, il leur faudra juste un zeste d'orientation et de connaissances pour franchir les épreuves du parcours préparé et organisé par le service des sports et les associations sportives villabéennes.

Fête du Sport & Raid

Programmée lors du traditionnel week-end sportif de la Fête du Sport, **cette nouvelle aventure se déroulera le samedi 24 juin toute la journée**. Dès 9h, les équipes participantes seront accueillies au gymnase Paul Poisson pour la remise des dossards et des feuilles de route. De 9h30 à 12h, elles se lanceront avec entrain sur les épreuves de ce parcours spécialement créé pour l'occasion. Après une matinée, riche en émotion,

une pause déjeuner bien méritée sera nécessaire à nos aventuriers d'un jour pour pouvoir poursuivre l'aventure.

C'est entre 15h30 et 16h30 que prendra fin cette journée sportive avec la remise des prix et un grand goûter offert à tous les participants.

Pédagogique et sportif

L'objectif principal du Villab'raid Aventure est l'apprentissage de la citoyenneté à travers des jeux à la fois ludiques, pédagogiques et sportifs comme établir une stratégie de course en commun, découvrir les institutions culturelles et sportives de la commune, dialoguer avec ses représentants pour découvrir leurs fonctions, respecter les règles fixées et l'environnement...

Plusieurs ateliers seront répartis sur la commune alliant le sport, mais aussi, la mémoire, la logique, la connaissance et bien d'autres aspects...

Participation et inscription

Pour participer au Villab'Raid Aventure, vous devez :

- Former une équipe de 4 personnes né(e)s entre 2000 et 2006, accompagné d'un adulte
- Télécharger le formulaire d'inscription sur le site www.villabe.fr.

Une fois le formulaire rempli, vous pouvez le retourner en mairie à l'attention du Service des Sports, l'envoyer par mail à sport@mairie-villabe.fr ou le rapporter le samedi 24 juin à 9h. Aucune inscription ne pourra être prise en compte sans la présence d'un adulte le jour J et les documents remplis et signés.

Pour plus de renseignements sur le déroulement de cette nouvelle aventure, contactez le service des sports au 01 64 97 53 31



Les vacances au Service Jeunesse

Les jeux d'hiver et variés du service jeunesse

En hiver, les journées sont courtes et le soleil se fait rare, tout nous pousse à regagner notre intérieur douillet et à nous mettre en hibernation. Mais quelques courageux ont osés mettre le bout de leur nez dehors pour aller s'amuser au service jeunesse.

Même si le temps n'est pas favorable nous avons su savourer pleinement les bienfaits de cette saison qui est propice aux retrouvailles et qui permet de profiter de la vie différemment. Durant ces vacances nous nous efforçons de gommer l'aspect sombre et endormi de l'hiver en proposant à nos jeunes les meilleures activités à faire lors de cette saison froide.

Au programme il y en avait pour tous les goûts et ce n'est pas moins de 21 activités différentes, étalées sur 2 semaines, qui étaient proposées.

Pour les sportifs et les plus motivés il y avait du foot en salle, du patin à glace et des J-O d'hiver.

Les fins stratèges et les aventuriers se sont retrouvés lors des sorties Koézio, SpaceJump et Bowling.

Les plus gourmands ont pu s'adonner à leur passion lors des différentes créations de pâtisseries et des soirées raclette et tartiflette.

Quelques artistes en herbe ont appris à fabriquer une boule à neige, des portes clés bonbons et on créer leurs propre sac à main.



21 jeunes se sont affrontés en équipe au cours de 2 parties de Cosmic Laser après avoir dégusté un tacos au service jeunesse.

Sans oublier la traditionnelle sortie à Disneyland qui a toujours autant de succès auprès de nos jeunes.



Le séjour ski 2017

Une fois de plus les jeunes villabéens ont profité d'une semaine à la montagne. Ils ont participé à un séjour ski alpin à La Toussuire sur le grand domaine des Sybelles, du samedi 4 février au samedi 11 février.

Tous les jours, débutants et experts de la glisse ont pu profiter des nombreuses pistes du domaine skiable.



d'autres étaient accompagnés d'animateurs.

Tout au long du séjour, nos champions ont été volontaires et ont pu évoluer dans différents groupes de niveaux. La neige était au rendez-vous mais le soleil, laissant place au brouillard, n'a pas empêché la persévérance de tous, et chacun a su se dépasser pour ne manquer aucun moment sur ses skis.

de convivialité et d'échanges autour de grands repas.

De belles courses de luge aux jeux en ville, tous ont apporté leur touche au bon déroulement du séjour. Les jeunes ont participé à une soirée dansante dans la discothèque du chalet ainsi qu'à une soirée bowling en ville. Tous ont connu de belles et nombreuses sensations à travers toutes les activités.

Ce séjour a permis aux jeunes de connaître, d'appliquer les règles de vie en collectivité, et, pour beaucoup d'entre eux, de pratiquer le ski pour la première fois et de découvrir le milieu montagnard.

Tous sont rentrés de nombreux souvenirs plein la tête et rêvent déjà de repartir dévaler les pistes.

Certains ont perfectionné leurs plus beaux slaloms grâce aux cours de l'Ecole de Ski Français mis en place,

Vacanciers et riverains ont apprécié la bonne humeur de notre groupe grâce aux divers grands jeux organisés sur la station. Au sein du Dahu, notre chalet, nous avons partagé des moments chaleureux

Le festival de Villa'B.D.

Après les vacances d'hiver viennent les vacances de printemps, là où les beaux jours arrivent et que la terre s'éveille et reverdit.

Ces vacances de printemps ont eu pour thème la bande-dessinée. Quoi de mieux que de partager ces beaux jours avec les personnages et dessins de notre enfance.

Ensuite, il est venu les jours des sorties extérieures. Ici on aime ça. Entre le karting, l'accrobranche, les grands jeux, la chasse aux trésors, le tournoi multisports, le paintball et les sorties au parc Astérix et au parc des félins, personne n'a eu le temps de s'ennuyer.

Certains jeunes sont devenus des dessinateurs grâce aux ateliers de création de bd et d'autres des boxeurs en herbe en participant à l'initiation boxe française.



20 jeunes répartis sur 2 séjours ont passés un super moment à Center Parcs en Sologne. Ils ont pu s'éclater grâce aux piscines, toboggans, jacuzzis, bowling... mais aussi à tra-

vers plusieurs activités culinaires et veillées au sein des cottages.

Tout ce qu'il faut pour profiter pleinement des vacances de printemps !

Portes ouvertes pour l'été : samedi 10 juin 2017

En faisant notre ménage de printemps, nous avons trouvé un mystérieux objet que nous allons étudier en détail et que nous vous invitons à venir découvrir et essayer avec nous lors de nos portes ouvertes au Service Jeunesse le samedi 10 juin dès 14h et tout l'été à partir du Lundi 10 juillet.

« On ne sait jamais, peut-être qu'on se rencontrera un jour futur ou un jour passé... »



Chantier citoyen avec le SIARCE

Cinq jeunes villabéennes et trois jeunes villabéens se sont engagés pendant les vacances de printemps dans la mission proposée par le SIARCE.

Encadrés par 2 animateurs du SIARCE, les jeunes ont effectué durant la semaine des travaux de fauchage, d'entretien aux abords de l'Essonne (*impasse des Bouleaux*).

Lors de la cérémonie de remise des diplômes et chèques cadeaux, Monsieur Le Maire a une nouvelle fois félicité les jeunes pour leur travail et remercié le SIARCE pour cette initiative au profit de la jeunesse de la commune.

D'autres chantiers jeunes sont prévus, pour plus d'information contacter le service jeunesse au 01 64 97 53 31.



Le Tremplin Citoyen : promouvoir l'engagement citoyen

Votre commune met en place le 400 € / 40h. Le dispositif Tremplin Citoyen permet aux jeunes de bénéficier de 400 € versés par le Département, en contrepartie de l'accomplissement d'un engagement citoyen de 4h (ou 35h s'ils sont détenteurs de la formation Prévention et secours civique de niveau 1, PSC1) au sein d'associations et de collectivités.

À travers les missions proposées par les associations et les collectivités locales, les jeunes pourront décider de s'engager dans une association en tant que bénévole, ou encore découvrir et faire connaître autour d'eux les missions du service public de votre collectivité.

Afin de faciliter la mise en lien entre les besoins de bénévolat et le désir d'engagement des jeunes, **le Département met en place un site d'offres alimenté par les partenaires institutionnels et les asso-**

ciations du territoire. Cette plateforme sera accessible à tous les jeunes qui voudront proposer leurs services et leurs compétences. Elle leur permettra de se mobiliser et d'avoir accès à des opportunités et à des propositions concrètes.

Le service départemental de la Jeunesse aura un rôle de garant et de référent auprès des structures (associations, collectivités) qui accueilleront les jeunes. Il veillera à la qualité et à la légalité de l'offre des missions proposées.

Le Département propose de valoriser les projets citoyens en lançant chaque année **des campagnes d'appels à projets sur des thématiques citoyennes** sur lesquelles les jeunes pourront s'inscrire et présenter leurs projets.

Ceux-ci pourront être accompagnés par des acteurs du territoire essonnien, no-

tamment les services communaux (PIJ ...), pour venir en soutien dans la réflexion et la mise en œuvre de leurs initiatives.

Parallèlement à cette valorisation, **le Département décernera un prix aux trois meilleurs projets présentés dans l'année.** Il en fera la promotion au travers de ses outils de communication. L'implication et la force de propositions des jeunes essonnien seront ainsi rendues visibles à l'ensemble des habitants du territoire.

Pour plus d'informations sur le tremplin citoyen rendez-vous sur le site www.essonne.fr, rubrique : éducation-jeunesse, jeunesse-tremplin-citoyen.





Conseil Municipal des Sages

Le Conseil des Sages, mis en place depuis septembre 2015, permet aux aînés qui en sont membres de s'impliquer pleinement dans la vie citoyenne en partageant le regard qu'ils portent sur la ville et en échangeant avec les élus sur des thèmes de travail très variés, concernant la vie de la commune.

Il organise ses travaux au sein de groupes de réflexion autour de sujets d'intérêt général missionnés par le Conseil Municipal et se réunit régulièrement avec Monsieur Le Maire et plusieurs élus lors de bureaux de travail.

Il peut aussi être à l'initiative de projets et de réflexions dont rapports sont transmis à Monsieur Le Maire pour débat au sein de la municipalité.

Commission dépendance, solidarité et solitude

Marie-Christine LESUEUR
Martine CHAUCHARD
Nelly GIBIER
Abdelatif IKKACHE

Organise, en collaboration avec le CCAS, une collecte alimentaire les 16 et 17 juin 2017, au centre commercial Carrefour Villabé A6 en faveur du Secours Populaire.

« La commission Solitude - Dépendance - Solidarité s'adresse à l'ensemble des villabéens en difficulté. Sa vocation est de servir l'intérêt général de toute personne démunie face à ses problèmes. »

Commission urbanisme, transport, sécurité et prévention

Geneviève VIDAL
Arlette PIN
Georges BOUBET
Michel MEYER
André SALDUMBIDE

Participation aux projets de la commune.

Commission environnement, écologie et cadre de vie

Gisèle GAYAUD
Joël MARTIN
Christiane GEORGES

Mise en place d'une exposition de sensibilisation à l'environnement de Villabé

Commission culture, loisirs, sport et inter-génération

Marie-Claude CROPAGE
Simone GENDRAULT
Françoise LEREVEREND
Jean-Claude DEVELAY

Dans le cadre d'un projet intergénérationnel et depuis mai 2016, les 4 membres de la commissions

culture, loisirs, sport et inter-génération permettent aux enfants inscrits au centre de loisirs les mercredis après-midi de bénéficier pendant une heure d'un accompagnement dans la réalisation de leur travail. Ils sont en moyenne une dizaine chaque mercredis à bénéficier du regard attentif de nos Sages sur les devoirs. Les inscriptions se font sur la base du volontariat et les enfants sont heureux de retrouver les membres du CMS pour travailler leurs leçons dans la bonne humeur.

Marie-Claude, Simone, Françoise et Jean-Claude, 4 sages investis pour aider les enfants : *« Le rapport intergénérationnel est excellent ! Nous soulignons que ce n'est que de l'aide aux devoirs, les enfants font ces derniers seuls et nous corrigeons si nécessaire. Nous faisons réciter les tables ainsi que les récitations. Nous sommes en contact permanent avec le directeur du centre de loisirs et les animateurs qui nous ont fait savoir qu'il y avait un bon retour de la part des parents. Certains parents nous l'ont même dit de vive voix. »*

À vélo, Port du casque obligatoire

Depuis le 22 mars 2017, le port du casque en vélo est devenu obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers pour des raisons de sécurité et afin de limiter les traumatismes suite aux chutes (blessures graves à la tête et au visage).

En cas de non-respect de cette règle, les adultes transportant ou

accompagnant les enfants s'exposent à une amende de 135 €.

Juste avant les vacances de printemps, la police municipale de Villabé s'est rendue dans les deux écoles élémentaires Ariane et Jean Jaurès afin d'expliquer aux enfants cette nouvelle mesure de prévention routière.



Absent lors des élections... pensez à la procuración !

Au cas où vous ne pourriez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez dès à présent établir une procuración en faveur d'une personne de confiance inscrite sur la liste électorale de la commune.

La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance.

La procuración est établie pour une seule élection. Toutefois, le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée.

Pour un scrutin

Le mandant indique la date du scrutin et précise si la procuración concerne, le 1^{er} tour, le 2nd tour ou les 2 tours.

Il est possible de choisir le même mandataire pour les 2 tours de l'élection ou bien un mandataire différent pour chaque tour.

Pour une durée limitée

La procuración peut aussi être établie pour une durée déterminée. Le mandant doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote.

La durée maximum de la procuración est de 1 an.

Rien n'interdit au mandant de faire établir sa procuración pour une durée plus courte (3 ou 6 mois par exemple).

N'attendez pas ! Entamez le plus tôt possible ces démarches. Les procuraciones peuvent être faites jusqu'à la veille des élections avant 12h, mais il est prudent de s'y prendre à l'avance pour qu'elles soient enregistrées sur la liste électorale.



Attention : Par décision municipale, le bureau de vote N°1 de la commune de Villabé est transféré, suite aux travaux de l'avenue du 8 mai 1945 et de la place du pâtis, de la salle Roger Duboz à l'école maternelle Jean Jaurès.

Plus d'informations sur
www.servicepublic.fr

**INFORMATIONS
PAR SMS**
Inscrivez-vous sur
www.villabe.fr

Soyez informés
en temps réel
par SMS

Mairie de
VILLABÉ

Restez informés : inscription au service SMS

Ce service permet aux Villabéens d'être informés par SMS des événements à ne pas manquer dans la ville. Un pense-bête sera envoyé à chaque grande occasion.

Le service d'information par SMS sera également utilisé pour prévenir les abonnés de la survenue d'événements exceptionnels tels que : travaux de voirie en urgence, coupures d'eau, de

gaz ou électricité, problèmes de transport en commun (bus, RER), problèmes de circulation routière, phénomènes météo, ou tout autre événement exceptionnel à caractère d'urgence. Les SMS ne sont envoyés qu'aux seuls numéros de mobiles localisés en France métropolitaine et aux habitants de la commune de Villabé.

Pour vous inscrire à ce service, rendez-vous sur le site internet www.villabe.fr pour remplir le formulaire d'inscription.

Bienvenue : un décor 100% saloon !

La brasserie O'saloon qui a ouvert ses portes en février dernier dans la zone commerciale Villabé A6 (avenue des courtes épiluches), vous accueille du mardi au jeudi de 10h à 23h, le vendredi de 10h à 00h et le samedi de 10h à 1h.

O'Saloon vous propose une variété de plus de 100 bières du monde, comme des bières aux fruits, sans gluten, bio et bien d'autres encore dans un esprit western.

Selon les goûts, des planches de charcuteries et de fromages ac-

compagneront vos boissons.

Profitez d'une petite assiette de charcuterie OFFERTE avec le coupon de réduction en page 31 de ce magazine.

Des concerts en live et autres animations vous sont également proposés le week-end. La mascotte des lieux, le taureau mécanique vous procure des énormes sensations comme si vous y étiez.

Contact : 01 74 57 28 02
Facebook : **O'Saloon**

*L'abus d'alcool est dangereux
pour la santé*



O'SALOON

Demande de Carte Nationale d'Identité

Par arrêté préfectoral du 22 février 2017, la délivrance des Cartes Nationales d'Identité est soumise au même régime que les passeports. En conséquence, **la mairie de Villabé n'a plus le droit d'instruire les demandes de cartes nationales d'identité.**

Pour vos démarches, vous pouvez vous rendre dans l'une des communes figurant sur la liste suivante :

Communes en Essonne : Angerville, Arpajon, Athis-Mons, Brétigny-sur-Orge, Brunoy, Breuillet, Corbeil-Essonnes (sur RDV au 01.60.89.75.45), Dourdan, Draveil, Etampes, Etréchy, Evry (sur RDV au 01.60.77.27.27), Gif-sur-Yvette, La Ferté-Alais, Les Ulis, Longjumeau, Massy, Mennecy (sur RDV au 01.69.90.80.32), Morangis, Milly-la-Forêt, Palaiseau, Ris-Orangis, Savigny-sur-Orge, Sainte Geneviève-des-Bois, Viry-Châtillon, Yerres.

Communes en Seine-et-Marne : Dammarie-les-Lys (sur RDV au 01.64.87.44.50), Fontainebleau (sur RDV au 01.60.74.64.61),

Avon, Melun (sur RDV au 01.64.52.33.03), Nemours (sur RDV au 01.64.78.40.00), Montereau-Fault-Yonne.

Monsieur Le Maire a demandé à Madame La Préfète, la possibilité d'équiper Villabé d'un terminal qui permettra l'enregistrement des demandes de Cartes Nationales d'Identité.



Dates à retenir

23 AVRIL ET 7 MAI 2017

1^{er} et 2nd tour
des élections présidentielles

25 AVRIL 2017, DE 16H À 20H

Espace culturel La Villa

Collecte du don du sang,
organisée par l'ESF

28 AVRIL 2017, 19H

Collège Rosa Parks

Spectacle : Apéro polar, récit-
ciné-concert proposé par la
compagnie des Hommes, dans
le cadre du partenariat avec le
théâtre de l'Agora • Renseigne-
ments au 06 84 34 79 43

29 AVRIL 2017, DÈS 10H

Service Jeunesse

Bourse de la puériculture, organi-
sée par Les Boursicotines

29 AVRIL 2017, 14H

Espace culturel La Villa

Trophée national, sélection Europe
de bodyfitness • Renseignements
au 06 77 48 12 06 • 15 € l'entrée,
gratuit pour les -10 ans

30 AVRIL 2017, 15H

Espace culturel La Villa

Loto organisé par l'association
Etoile sportive de Villabé (football)
Renseignements au 06 76 87 57 99

8 MAI 2017, 10H30

Place Roland Vincent

Cérémonie commémorative
du 8 mai 1945

Le marché de Villabé s'organise !

Un poissonnier sur la place Roland Vincent tous les
vendredi de 6h30 à 14h à partir du 5 mai prochain !



12 MAI 2017, 20H

Espace culturel La Villa

Concert Quatuor A'Dam
7 € / adulte • 5€ pour les -16 ans
Renseignements au 06 84 34 79 43

LES 13 ET 14 MAI 2017

Espace culturel La Villa

Salon créateurs ArtsMod

16 MAI 2017, 19H30

Espace culturel La Villa

Réunion Bilan mi-mandat

19 MAI 2017

Maison de l'Enfance

Fête de la Petite Enfance

20 MAI 2017, 10H30

Cirque de l'Essonne

Fête de la nature

20 ET 21 MAI 2017, 9H30

Espace culturel La Villa

Critérium du jeune conducteur.
Inscription obligatoire en mairie
jusqu'au 10 mai 2017

20 MAI 2017, 9H30

Espace culturel La Villa

Rassemblement de
voitures anciennes

20 MAI 2017, 20H30

Espace culturel La Villa

Tremplin Jeunes Talents • Retrait
des dossiers de participation avant
le 21 avril 2017

27 ET 28 MAI 2017

Espace culturel La Villa

Exposition 100% LEGO

DU 2 AU 4 JUIN 2017

Villabé en fête

10 JUIN 2017, 14H

Service Jeunesse

Portes ouvertes

10 JUIN 2017, 12H

Espace culturel La Villa

Festival de danse portugaise,
organisé par l'association Les
Roses du Portugal

11 & 18 JUIN 2017

1^{er} et 2nd tour
des élections législatives

DU 23 AU 25 JUIN 2017

Fête du Sport en musique

24 JUIN 2017

Villabé Raid'Aventure

Groupes politiques

Groupe politique : Agir pour Villabé



Les élections présidentielles ap-
prochent à grands pas, notre Maire
Karl DIRAT a décidé de soutenir
François FILLON. C'est son choix et
chacun dans son équipe est libre de

voter pour le candidat qu'il souhaite. C'est cela la démocra-
tie participative au sein du groupe « **Agir Pour Villabé** ». Nous
ne sommes au service d'aucun parti contrairement aux deux
groupes d'opposition de cette gauche désunie.

Nos actions quotidiennes en témoignent, nous sommes très
attachés à la liberté et à l'innovation afin de préparer le Villa-
bé de demain au sein de Grand Paris Sud, une dimension que
semblent oublier nos opposants. Villabé travaille ainsi sur des
projets de circulation à cette échelle pour un développement
raisonné de notre territoire.

Sachez que vos élus de proximité se battent chaque jour afin de
vous offrir des services de qualité à des tarifs raisonnablement
adaptés à nos finances tout en préservant et améliorant notre
cadre de vie.

Comme au niveau national, nous disons **stop** à « toujours plus de
déficit budgétaire pour les générations futures » ! Nous poursui-
vons le désendettement de notre commune et la tâche n'est
pas facile.

Les souhaits du groupe d'opposition de gauche « **villabé ci-
toyens** » sont utopiques et ne sont jamais accompagnés de
propositions concrètes. Encore faudrait-il qu'ils participent aux
commissions et conseils municipaux. Rappelons que pour finan-
cer ce « tout gratuit », il faudrait augmenter considérablement
vos impôts.

Quant aux affirmations du groupe d'opposition de gauche « **Pour Villabé** », celles-ci sont erronées. Villabé, n'est pas à vendre à des promoteurs immobiliers. Les terrains privés sur lesquelles
seront construits les logements sociaux ont été achetés par des
baillleurs sociaux ! Nous payons d'ailleurs l'inertie de la gauche
villabéenne au travers des pénalités de carence infligées par
l'Etat.

Gardons confiance en l'avenir. Notre équipe par ses actions
positives participe aussi de façon démocratique à la relance
de notre pays !

Groupe politique : Pour Villabé



Notre ville n'est pas à vendre !

Notre ville se transforme...

La surdensification voulue par la majorité va avoir pour conséquences de détruire l'esprit de notre ville humaine et solidaire.

La population s'inquiète. Déjà ... en prévision du nombre d'enfants supplémentaires généré par ces nouveaux logements, les parents d'élèves viennent d'apprendre qu'une nouvelle carte scolaire se met en place dès la rentrée de septembre 2017 au collège Rosa Park. Une petite centaine d'enfants du Coudray-Montceaux fera sa rentrée dans un autre collège : moins d'élèves induit moins de professeurs, des suppressions de poste, des moyens horaires en forte diminution mettant en péril de nombreux projets pédagogiques dégradant par là même les conditions de travail et de réussite des jeunes villabéens.

A contrario, pas d'information sur une éventuelle étude de circulation, pourtant nécessaire : environ 450 nouveaux logements supposent une augmentation importante de véhicules.

Il existe deux façons de maîtriser l'aménagement d'une ville : laisser faire les promoteurs immobiliers dont l'objectif est

de faire de l'argent par n'importe quel moyen, ou par la démocratie et en lien étroit avec la population.

Les Villabéens ne sont consultés que pour approuver des projets déjà ficelés. Pour se donner bonne conscience, on leur propose des réunions publiques de présentation des programmes de construction, par les promoteurs déjà choisis par la municipalité.

Les Villabéens demandent à être associés en amont. Ils veulent apporter leurs idées pour construire ensemble le Villabé du bien vivre ensemble.

Notre ville a besoin de réelles confrontations susceptibles de donner de la force, de l'énergie à la construction de Villabé demain.

Une ville riche de son histoire ouvrière et de son patrimoine.

Ni ville dortoir, ni ville béton !

**Irène MAGGINI - Christian BERTAUX
Cécile ROSSIGNOL - Antonio SEBASTIAN**

Groupe politique : Villabé choisit le Bon Sens



Extraits du débat d'orientation budgétaire présenté par « Villabé choisit le Bon Sens » - Conseil Municipal du 23 février 2017.

Sachant qu'en 2017 les collectivités territoriales devront absorber encore des réductions des dotations de l'état, une réflexion doit être menée pour déterminer la façon optimale de délivrer le service au public à savoir :

- la maîtrise des dépenses et la gestion au plus fin et au plus précis des recettes.
- le maintien du gel des impôts.
- l'absence de nouvel emprunt pour financer les investissements.
- réduction de la charge de la dette communale, tout en dégageant dans le même temps de nouvelles marges de manœuvre financières.

Ainsi pour « Villabé choisit le Bon Sens » les orientations budgétaires devront se traduire pour Villabé par les actions suivantes :

- ne pas alourdir la pression fiscale sur les habitants.
- réaliser des économies sur les charges de fonctionnement.

- rechercher des marges en renégociant les contrats de prestations, en optimisant et en mutualisant les achats.
- examiner au plus près les subventions communales.
- affecter les marges dégagées à l'investissement.

Malgré la raréfaction des ressources, les choix et les actions doivent permettre de mener une politique d'investissement raisonnée pour assurer à chaque génération des lieux de vie agréables et modernes. La politique d'investissement ne doit pas augmenter la charge de la dette des Villabéens et surtout ne pas se répercuter sur les impôts.

“Villabé choisit le Bon Sens - sans étiquette politique” est à votre écoute.

Conseillers municipaux : Isabelle WIRTH - Patrice DUBOZ
Nos permanences de 10h30 à 12h - 20 mai 2017
(Bureau 1er étage - entrée escalier côté école primaire Jean Jaurès)

Nous rencontrer sur RDV lebonsenspourvillabe@yahoo.fr
Site : www.le-bon-sens-pour-villabé.fr

Groupe politique : Villabé Citoyen

Lors d'un conseil municipal, Monsieur le Maire a annoncé que si la Communauté d'Agglomération ne prenait pas en compte les travaux du troisième pont, la ville prendrait en charge l'intégralité du coût de travaux. Cet exemple démontre une nouvelle fois le manque de rigueur dans la gestion municipale. Comment expliquer ensuite les travaux qu'engendreront ce projet au niveau du petit pont en bas de la côte de Moulin Galant ou pour garantir l'accès à Corbeil-Essonnes ? Encore une fois en faisant assumer l'ensemble des coûts aux Villabéens ?

Le groupe Villabé Citoyen ne peut pas laisser l'argent public être dilapidé de la sorte.

Comment expliquer que la ville ne peut assumer plus largement le coût de la restauration scolaire alors que le repas du midi est pour certaines familles le seul repas équilibré dont peuvent bénéficier les enfants et faire assumer des travaux Pharaoniques et inutiles à la ville ? Ces tra-

voux de voirie sont utiles aux Villabéens ou répondent aux engagements pris par le Maire auprès de ses amis élus de Corbeil-Essonnes ? L'équipe municipale démontre une nouvelle fois son dédain pour l'accompagnement social des Villabéens qui en ont besoin. En développant cette politique de droite, largement affichée par le soutien du Maire à Monsieur Fillon, la municipalité fait encore un choix qui aura comme conséquence de laisser les plus petits au bord du chemin.

Nous serons vigilants pour dénoncer ce type de gestion qui démontre une nouvelle fois le peu de préoccupations apportées par l'équipe municipale à l'intérêt général. Ne lâchons rien pour un Villabé plus juste social et cohérent !!

**Jérémie DURAND
François DOUET**

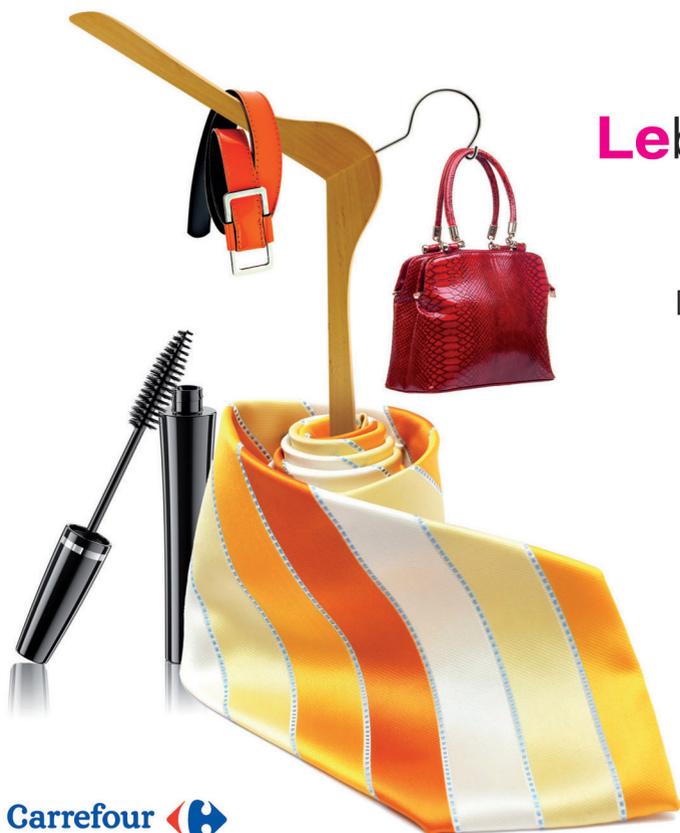
Le bon sens du shopping

Les boutiques

Du lundi au vendredi de 10 h à 20 h 30.
Le samedi de 9 h à 20 h.

Carrefour

Du lundi au vendredi de 9h à 21h30.
Le samedi de 8h30 à 21h30.
www.carrefourdrive.fr



Carrefour 

Villabé CENTRE COMMERCIAL
70 BOUTIQUES & RESTAURANTS

carrefour-villabe.fr

ARNAUD MARIN

Maison fondée en 1877

LA VOLONTÉ DE RESPECTER
VOS SOUHAITS...

... en toute sérénité

PROCHE DE VOUS

MENNECY • 01 64 57 23 00
CORBEIL ESSONNES • 01 64 96 19 19
RIS ORANGIS • 01 69 43 66 33
JUVISY SUR ORGE • 01 69 24 81 50

www.pf-amarin.com

SARL au Capital social de 518 400 euros - SIREN : 451 498 364 - RCS : 451 498 364 RCS Evry
Siège social : 104 Boulevard de Fontainebleau 91100 Corbeil-Essonnes
N° habilitation : 0891 046 - Cikas - 07 02 87 82

CONTRAT OBSÈQUES
POMPES FUNÈBRES
FUNÉRAIRIUM
CRÉMATIUM
MARBRERIE
7J/7 • 24H/24

POMPES À CHALEUR
CLIMATISATION

PLANCHERS
CHAUFFANTS

PLOMBERIE
& SANITAIRE

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS



D.E.S. ENERGIES

contact@desenergies.fr
www.desenergies.fr

4bis av. du 8 mai 1945
91100 VILLABÉ

Tél. : 01 64 97 06 77

RECONNU
GRENELLE
ENVIRONNEMENT

expert confort
HABITAT
DAIKIN

Mairie de
VILLABÉ

BILAN MI-MANDAT 3 ANS À VOS CÔTÉS

M. le Maire Karl DIRAT et son équipe municipale
vous invitent au débat.

RÉUNION PUBLIQUE LE **16 MAI** À **19H30**
À L'ESPACE CULTUREL LA VILLA

i@d

iadfrance.fr

Réalisez votre projet avec vos conseillers immobiliers de Villabé

Évaluation offerte de votre bien !



1^{er} réseau français de mandataires en immobilier



Corinne BOUSSARIE

06 75 74 03 80

Xavier CAUVIN

06 03 94 58 52



Creation: C@THERAPHIC - 91100 Villabé

SIANODECO



Philippe SIANO un professionnel à votre service



- Peinture intérieure & extérieure
- Revêtements sols & murs
- Intervention suite dégâts des eaux

Entreprise éco-responsable



14, rue Andromède - 91100 Villabé • Tél : 01 64 97 65 17 • sianodeco@gmail.com

06 99 44 44 83

DEVIS GRATUIT

Creation: C@THERAPHIC

Maison VAYABOURY

Boucherie - Charcuterie
Traiteur & Spécialités
Réunionnaises



Tél. : 01 64 57 00 25

Sur le rond-point des
Pompiers de
Menecy



16, bd Charles de Gaulle - 91540 MENECY
contact@maison-vayaboury.fr • www.maison-vayaboury.fr

Ouvert du mardi au dimanche midi : 8h30 / 13h • 15h30 / 19h30

Creation: C@THERAPHIC - 91100 Villabé

une petite assiette de charcuterie

offerte pour 20€ de consommation*
*sur présentation de ce coupon

venez défier le taureau



+ de 100 bières

O'SALON



O'saloon

24, avenue des courtes épluches - 91100 Villabé
face à Lidl & Carrefour • Tél : 01 74 57 28 02

Horaires : du mardi au jeudi 10h - 23h / vendredi et samedi 10h - 1h



Creation: C@THERAPHIC - 91100 Villabé

castorama

c'est castoche



C.Cial Villabé A6

Rue des 44 Arpents

Tél.: 01 60 88 91 91

Du Lundi au Samedi de 8h à 20h

Le Dimanche de 9h à 20h

castorama.fr/villabe

castorama
la carte

★ FIDÉLITÉ
RÉCOMPENSÉE ★



Bienvenue dans
la communauté des passionnés

-5%

de Bienvenue

le jour de votre choix
sur tous vos achats
coupon valable 12 mois

Plus vous venez,
plus vous êtes récompensés

-10%

de Fidélité

à valoir tous les 1500€
d'achat cumulés
cumul d'achats sans limite de temps

Bricolez l'esprit libre

GARANTIES

- CASSE & VOL pendant 30 jours⁽²⁾
- EXTENSION DE GARANTIE 1 an de plus⁽²⁾
- ERREUR DE COUPE pendant 30 jours⁽²⁾

Profitez des meilleures
opportunités

PROMOS

exclusives en avant-première

Rendez-vous en magasin pour obtenir une carte castorama, 9,90€/an !

casto DRIVE

Commandez sur castorama.fr,
passez en magasin, c'est prêt.
Et c'est gratuit !



COMMANDEZ,
et payez en ligne parmi plus
de 40 000 produits en stock.



EN MOINS DE 2 H*,
vous recevez la confirmation
par sms : tout est prêt à
emporter.



C'EST PRÊT,
passez retirer votre commande
dans la zone de retrait de marchandises
muni de votre numéro de commande.

Manque
de temps
ou d'envie ?

CASTORAMA POSE POUR VOUS



RENDEZ-VOUS À L'ESPACE POSE

Offre valable jusqu'au 31 juillet 2017

-15%

sur l'article de votre choix

* Offre valable uniquement dans votre magasin de Villabé
sur remise de ce coupon en caisse, non cumulable avec toute
autre promotion en cours.

LA LIVRAISON À DOMICILE OU LA LOCATION

Faites-vous livrer ou bénéficier d'un
service de location de camionnette
Voir conditions en magasins.

Vous avez vu grand ?

nous avons
la solution

